// L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 AOUT 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 27 AOUT 1849.

AVIS.

☞ PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou accepter [illegible] M. E. [illegible] et De La Neuville, [illegible] 3 avril 1849.

MAGNE & WEISSE

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.

PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT:
CHARLES M. CONRAD.

NOUVELLES D'EUROPE.

La [illegible] par l'*Hibernia*: nous leur [illegible] intéressans. Les [illegible] ont été comme de [illegible] de Londres à Liverpool au [illegible] se disposait à quitter ce [illegible]

[illegible], a refusé d'accorder [illegible] par la Sardaigne, le *Journal des Débats*, après avoir cité ce fait, ajoute [illegible] de concert avec le gouvernement [illegible] à exercer entre les [illegible] arbitrage amical, et qu'il y a [illegible] que celles-ci finiront par s'entendre [illegible] d'un traité de paix.

Le président de la république, ayant achevé sa tournée dans les départements, est arrivé à Paris dans la soirée du 2 de ce mois.

[illegible] de Marseille annonce que les réfugiés [illegible] a refusé la permission [illegible] Malte, ont été transportés en [illegible] de l'amiral français.

[illegible], ministre de l'intérieur, a permis [illegible] les différentes Sociétés de Paix [illegible] Congrès à Paris dans le cours du [illegible]

[illegible] de Rome du 25 nous apprennent [illegible] décidé à G [illegible]. Du reste [illegible] est tranquille et l'ordre [illegible] grâce à l'excellente [illegible] admirable des troupes françaises.

Les dernières avis de Vienne sont du 20 juillet. [illegible] autrichiens ont été tués le 19 à [illegible] de Gelden.

[illegible] un steamer armé sur le Danube [illegible] pour éviter les Autrichiens.

NOUVELLES DU FALCON.

[illegible] *Falcon* est arrivé à New-[illegible] Havane [illegible] sur l'affaire [illegible] *Adam Gray.*

[illegible] Havane [illegible] américain [illegible] la permission [illegible] Après [illegible] le consul [illegible] espagnols [illegible] *Andrea Roig* [illegible] Rey fut interrogé [illegible]

[illegible] Rey [illegible] du navire dans [illegible] au consul [illegible] lettres [illegible] menaces [illegible] protection du gouvernement américain. Dès que notre consul [illegible] avis extraordinaire, il s'adressa aux [illegible] pour obtenir l'autorisation d'aller voir [illegible] Trois jours après, on lui signifia que l'exigence [illegible] le consul ne pouvait [illegible] avec lui.

[illegible] *Falcon* [illegible] la Havane [illegible] *Germantown* [illegible] débarquement. Elle [illegible] que le *Germantown* [illegible] demander aucune explication.

[illegible] DE BIENFAISANCE.—Les membres de l'Association Portugaise de Bienfaisance ont célébré hier, avec beaucoup d'éclat, l'anniversaire de la fondation de leur société. [illegible] réunis de bonne heure à la maison de leur président ou [illegible] présenté de la part du comité [illegible] un magnifique drapeau américain. S'étant ensuite formés en cortège, ils [illegible] les principales rues de la ville au son de la musique et précédés de leurs principaux officiers.

[illegible] portugaise, bien qu'elle ait été [illegible] une de nos associations [illegible] les plus utiles et les plus recommandables. Elle a déjà fait beaucoup de [illegible] encore davantage, grâce au [illegible] l'honorable fraternité qui [illegible] des Portugais résidant à la Nouvelle-Orléans.

[illegible]RIDE.—Le navire à vapeur *Alabama* est arrivé dans notre port samedi soir, venant de Tampa Bay d'où il est parti le 23 courant.

Les Indiens ont envoyé le 20 un parlementaire [illegible] W. W. Morris, commandant au [illegible] que cette démarche [illegible] Bow Legs, chef des Séminoles. [illegible] la paix. Un grand conseil [illegible] prochaine pour débattre [illegible] Indiens y seront représentés [illegible] membres les plus éminens de leur [illegible] commence à croire que les Séminoles [illegible] l'intention de renouveler la guerre.

[illegible] compagnies de volontaires sont campés [illegible] de Tampa Bay. Il y a en outre [illegible] au fort Brooke prêts à marcher contre l'ennemi si les délibérations du grand conseil n'aboutissent pas à la paix.

VIRGINIE.—La session extraordinaire de la [illegible] close le 17 courant. Elle a duré [illegible] et les législateurs ont fait énormément [illegible] dans ces quatre-vingt-dix jours, dit un journal.

INCENDIE A MONTREAL.—Dans la nuit du 16 au 17 courant, le feu s'est déclaré dans le grand [illegible] Donnegan, à Montréal, et l'a réduit en cendres. Les personnes de l'établissement ont eu à peine le temps de se sauver. Un pompier a été tué.

ITALIE.

NOUVELLES DE ROME.

La *Gazette piémontaise* annonce que le général Oudinot est parti de Rome le 23. Il va à [illegible] gouvernement du pape [illegible] prises par les autorités françaises [illegible] des personnes tant romaines [illegible] compromises dans le mouvement [illegible] beaucoup à Rome, dit la *Gazette piémontaise*, que le gouvernement [illegible] aucun prix reconnaître le [illegible] la République.

[illegible] de Turin dit que le général autrichien [illegible] a quitté Rome le 21 juillet, [illegible] longue conférence avec le général Oudinot.

M. Mazzini vient d'adresser aux Romains la proclamation suivante, que nous trouvons dans le *Concordia*, sans indication ni de lieu, ni de date:

"Au nom de Dieu et du peuple,

"Romains, la force brutale a soumis notre ville, mais elle n'a ni changé, ni épuisé vos droits. La république romaine vit éternelle, inviolable, dans le suffrage des hommes libres qui l'ont proclamée, dans l'adhésion spontanée de tous les élémens de l'Etat, dans la foi des peuples qui ont admiré notre longue défense, dans le sang des martyrs qui sont tombés sous nos murs pour elle. Que les envahisseurs trahissent à leur à leur leurs promesses solennelles, Dieu ne trahit pas les siennes! Soyez constans et fidèles pendant l'épreuve à laquelle il veut vous soumettre pour quelques jours; ne perdez pas confiance en l'avenir. Les jours de violence durent peu, et le triomphe d'un peuple qui expire, qui combat et qui souffre pour la justice et pour la sainte liberté est infaillible.

"Vous avez donné une preuve éclatante de courage militaire; sachez en donner une de courage civil.

"Partout ce que vous ayez de sacré, citoyens, préservez-vous des Français insensés et du bas égoïsme! Que la réparation entre vous et vos envahisseurs reste toujours visible aux yeux du monde. Que Rome soit leur camp et non leur ville. Flétrissez du nom de traître à Rome quiconque, transigeant avec sa conscience, passe dans le camp ennemi.

"Les nécessités européennes ne permettent pas que Rome soit conquise par les Français ou par d'autres. Maintenez à l'occupation son caractère de conquête; isolez l'ennemi, l'Europe lèvera pour sa voix puissante. En attendant, personne ne peut vous contester la pacifique expression de vos vœux. Cette expression, organisez-la publiquement.

"Que chaque municipalité fasse, avec un accent de ferme tranquillité, "la déclaration "qu'elle a volontairement adhéré à la forme républicaine et à l'abolition du gouvernement "temporel du pape, et qu'elle regarde comme "illégal tout gouvernement qui s'établit sans "l'approbation librement exprimée du peuple." Et puis, s'il le faut, qu'elle se dissolve.

"Que de chaque quartier, de chaque ville, de chaque province, il sorte des listes couvertes de millions de signatures proclamant la même croyance, invoquant le même droit.... Que dans les rues, dans les théâtres, dans tous les lieux de réunion, il n'y ait qu'un cri: *A bas le gouvernement des prêtres!.... Le vote libre!*.... Et après cet unique cri, qu'on se retire.

"Que le jour où les emblèmes du gouvernement pontifical seront relevés, tous ceux qui ont prêté serment à la République se démettent de leur emploi. On n'emprisonne pas par milliers, on ne force pas les hommes à s'avilir. Et vous vous aviliriez, ô Romains, vous vous aviliriez pour toujours, si, après avoir déclaré une fois à l'Europe que vous vouliez être libre, après avoir, pour le devenir, combattu et perdu les meilleurs d'entre nous, vous rentriez dans la condition d'esclaves et pactisiez avec la défaite.

"Vos pères, ô Romains, furent grands, non pas seulement parce qu'ils surent vaincre, mais parce qu'ils ne se découragèrent jamais dans l'adversité.

"Au nom de Dieu et du peuple, soyez grands comme vos pères. Aujourd'hui, comme alors, plus qu'alors, vous avez le monde, le monde italien à garder.

"Votre Assemblée n'est pas dissoute, elle est dispersée. Vos triumvirs, dont l'action politique a été suspendue par la force, choisiront pour la convoquer le moment opportun.

"Pour le triumvirat,
"MAZZINI."

Voici la proclamation adressée par le pape aux populations des Etats Romains:

Pius P. P. IX à ses bien-aimés sujets.

"Dieu a levé son bras et ordonné à la mer tempétueuse de l'anarchie et de l'impiété de s'arrêter. Il a guidé les armes catholiques pour soutenir les droits de l'humanité foulés aux pieds, ceux de la foi attaquée, ceux du saint-siège et de notre souveraineté. Louange éternelle lui soit rendue pour n'avoir pas, au milieu de son courroux, oublié la miséricorde.

"Bien-aimés sujets, si, dans le tourbillon de ces épouvantables vicissitudes, notre cœur s'est abreuvé d'amertume au souvenir de tant de maux soufferts par l'Eglise, par la religion et par vous, il n'a pas perdu l'affection qu'il vous a toujours portée et qu'il vous porte encore.

"Nous hâtons de nos vœux le jour qui doit nous ramener au milieu de vous, et quand ce jour arrivera, nous reviendrons avec le désir de vous apporter un soulagement, avec la volonté de nous occuper de toutes nos forces de votre bien, en appliquant de grands remèdes à de grands maux, en consolant les bons sujets, qui, en attendant des institutions qui satisfassent leurs besoins, veulent, comme nous le voulons, voir garanties la liberté et l'indépendance du souverain pontifical, si nécessaire à la tranquillité du monde catholique.

"En attendant, pour la réorganisation de la chose publique, nous allons nommer une commission qui, munie de pleins pouvoirs et aidée par un ministère, réglera le gouvernement de l'Etat.

"La bénédiction du Seigneur, que nous avons toujours implorée pour vous, malgré notre éloignement, nous l'implorons aujourd'hui avec plus de ferveur, pour qu'elle descende sur vous en abondance, et c'est pour notre esprit une grande consolation d'espérer que tous ceux qui, par leurs excès, ont voulu s'en priver, peuvent s'en rendre dignes par un sincère et constant repentir.

"Donné à Gaëte, le 17 juillet de l'année 1849.
"PIUS P. P. IX."

Le général Oudinot a adressé la lettre suivante au cardinal vice-régent de Rome:

"Monseigneur,

"Le cours régulier de la justice était interrompu depuis plusieurs mois. C'est à cet état de choses, non moins préjudiciable aux intérêts de la population romaine qu'à ceux de la morale publique, que l'ordonnance du commissaire général de grâce et de justice a entendu remédier.

"Il appartient qu'à S. S. de fixer les limites des juridictions, et je ne devais prendre que des mesures provisoires afin de laisser toute liberté d'action à l'administration que le saint père ne tardera pas à établir. Il a été en outre convenu que les causes dépendantes des tribunaux ecclésiastiques seraient réservées.

"Il en résulte, monseigneur, que les droits de votre juridiction ne peuvent être lésés, et je serai le premier à les défendre contre toute atteinte qui pourrait leur être portée.

"Agréez, etc.

"Le général en chef,
"OUDINOT."

PIÉMONT.—Nous recevons ce soir, dit la *Presse*, la nouvelle, apportée aujourd'hui au gouvernement par un courrier extraordinaire, que la paix n'a pu être signée entre l'Autriche et le Piémont.

Nos lecteurs connaissent assez l'ensemble des questions soulevées dans les conférences de Milan, pour qu'il soit utile d'y revenir en ce moment. Il nous suffit donc de dire qu'après s'être mis plus ou moins d'accord sur tout le reste, après avoir ajourné le projet relatif à l'association douanière, le cabinet de Turin, courbant la tête devant l'inflexible nécessité de sa situation, n'hésitait plus dans son contre-projet que sur deux points: l'indemnité pécuniaire et l'amnistie à accorder aux Lombards, aux Vénitiens et aux habitans des deux duchés de Parme et de Plaisance.

L'Autriche acceptait l'argent du Piémont, mais elle refusait formellement l'amnistie absolue, elle voulait faire des catégories. A cette obstination inébranlable des plénipotentiaires autrichiens, le gouvernement sarde a répondu qu'il était arrivé aux dernières limites des concessions, et qu'il n'irait pas plus loin. M. d'Azeglio, président du conseil, s'est exprimé à cet égard avec la fermeté, la loyauté et la décision dont il a donné tant de preuves comme publiciste, comme homme d'Etat et comme soldat. Il a déclaré qu'ayant été lui-même proscrit par l'Autriche, il regardait comme une affaire d'honneur de défendre tous ses compagnons de lutte ou de proscription, et de n'admettre aucune catégorie.

Après avoir ainsi résolument pris son parti, M. d'Azeglio s'est adressé au ministre de France, à Turin. Mais M. Bois-le-Comte ayant montré peu d'empressement et presque de l'hostilité, M. d'Azeglio a immédiatement expédié un courrier à Paris pour demander l'appui du gouvernement français.

GARIBALDI.—Le *Statuto* de Florence publie une lettre qui lui est adressée de Rapolano, sur le mouvement de Garibaldi. L'auteur de cette lettre dit que, fatigué des récits extraordinaires et contradictoires qu'il entendait faire de tout les côtés, il est allé à Foiano pour connaître la vérité que voici, à ce qu'il dit:

"Le 20, Garibaldi était à Foiano, où il fit, pour lui et pour les siens, provision de rations, de souliers, de vêtemens et de chevaux.

"Le soir du 21, il arriva à Castiglione-Fiorentino, où il frappa une contribution de 2,300 écus (12,700 fr.) Le soir du 22, il marcha sur Arezzo, suivi de très près par les Autrichiens, au nombre de 5,000, commandés par le général Stadion.

"La femme de Garibaldi, quoique dans un état de grossesse très avancée, suit toujours son mari, montée sur le cheval le plus fringant de la petite armée, et qu'elle monte avec la grâce et l'intrépidité naturelle aux *Gauchos* de La Plata, son pays.

"L'état-major se compose de Forbes, de Cicernacchio et de ses deux fils et du Père Bassi. Aux dernières nouvelles, Garibaldi se dirigeait du côté de Monterchi. Il est maintenant à l'extrême frontière des Etats romains et de la Toscane."

ALLEMAGNE.

Toutes les nouvelles que nous avons reçues aujourd'hui de la Hongrie établissent que les corps d'armée russes ont fait un mouvement de recul vers la Theiss supérieure, et que leur quartier-général, autrefois à Aszod, a été reporté soit à Hatvan, soit à Gyengyos, à neuf lieues en arrière. Cette opération peut avoir pour but d'empêcher Georgey de se réunir aux forces magyares qui, d'après les bulletins russes, se trouvaient entre Tot-Almas, Szolnok et Czegled, mais elle peut être aussi le résultat d'une bataille perdue à Aszod contre les Hongrois, on nous dit aujourd'hui à Nagykata, localité très rapprochée d'Aszod.

Si l'on réfléchit d'une part que le corps envoyé à la poursuite de Georgey dont on n'entend plus parler, a été rappelé de Balassa-Gyarmath à Gyongyos, et d'autre part que ce général a quitté Waitzen le 17, tandis que le quartier-général russe n'a été déplacé que le 22 juillet, on ne peut s'empêcher de conclure que la seconde hypothèse, celle d'un échec éprouvé le 21 juillet à Aszod, ne manque pas de vraisemblance.

Pesth est presqu'entièrement évacué par les Autrichiens et les Russes. Au moment de quitter cette ville, le général Haynau a publié l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR.

"Quartier-général de Pesth, le 24 juillet.

"Soldats!

"Nous entrons dans une nouvelle époque de notre guerre légitime. De nouveaux combats vous attendent, et vous les soutiendrez avec gloire, comme les précédens. Mais d'autres épreuves vous attendent aussi; nous allons entrer dans des contrées, dans des steppes qui opposent de grands obstacles à une armée en marche. Vous avez prouvé dans les campagnes de cet hiver que vous savez supporter les fatigues, fortifiés par la pensée que c'est pour consolider le trône de notre empereur chéri, pour assurer la tranquillité de la patrie.

"Je compte sur vous, soldats, je compte que vous marcherez avec résolution, avec dévoûment et persévérance, au devant des combats et des peines qui vous attendent. Je connais vos qualités, et je les estime. Par elles vous vaincrez l'ennemi, vous conduirez promptement la guerre à fin, et vous mériterez la reconnaissance de notre empereur et celle de la patrie.

"HAYNAU,
"Feldzeugmestre et commandant en chef de l'armée."

La *Gazette de Vienne* du 24 juillet, affirme que Bem ne se trouve pas dans le Banat au sud de la Hongrie, mais entre Clausenbourg et Bistritz, en Transylvanie, à quelques cinquante lieues de là. Cependant, la défaite du ban Jellachich par une armée magyare dont on évalue la force à plus 40,000 hommes n'est plus douteuse. Une correspondance d'Arad explique ainsi cette contradiction.

A la nouvelle des défaites essuyées par Perczel, dans le sud de la Hongrie, vers le milieu du mois dernier, Bem accourut en toute hâte, en suivant les bords de la Marос, au secours de son collègue. Il parvint à réunir les débris du corps de Perczel aux 20,000 hommes qu'il amenait avec lui, avec une nombreuse artillerie, en forma une nouvelle armée avec laquelle il enleva Arad, battit le Ban et débloqua Peterwardein, puis repassa en Transylvanie avec cette activité extraordinaire qui lui est propre, malgré les blessures anciennes et nouvelles dont tout son corps est criblé.

A Zombor, sur le canal François, les Magyars furent accueillis par des acclamations, tandis que Jellachich fuyait avec son armée à la débandade jusqu'à Essegg, mettant le Danube et la Drave entre lui et l'ennemi qui le poursuivait.

Les bulletins russes de la Transylvanie annoncent que le pays des Szecklers ou Magyars de la Transylvanie, est loin d'être pacifié. Les Szecklers se sont organisés en guérillas, auxquelles les Russes font la chasse.

Les opérations du général Luders sont toujours restreintes aux environs les plus voisins de Cronstadt, ce qui semblerait confirmer les bulletins de Bem dont nous avons parlé, et qui annonçaient qu'il avait repoussé les Russes, de Kezdi-Vasarhely à Cronstadt. Le général Luders ne fait pas mention de la colonne russe qui devait entrer en Transylvanie par le défilé d'Oyloz, est à l'est, et que Bem, dans un de ses bulletins, assure avoir rejetée en Valachie. Le général russe Grotenhjelm se trouve toujours près de Bistritz sur la frontière de la Buckovine et de la Moldavie.

Ce n'est point par des faits semblables à celui dont nous allons parler que les Autrichiens peuvent se flatter de réconquérir les sympathies des Hongrois:

Le *Lloyd* annonce que le commandant autrichien de Bude et Pesth, a ordonné à la communauté israélite de ces deux villes de fournir, à ses frais, dans l'espace de six mois, les objets d'habillemens suivans à l'armée impériale: 48,000 manteaux, 76,000 pantalons, 95,000 paires de souliers et bottines, 60,000 chemises, 60,000 caleçons, 36,000 cravates, 16,000 aunes de drap gris, 300,000 aunes de draps blanc et 1,500 quintaux de cuir pour chaussures. Ces fournitures devront être faites de quinze jours en quinze jour, et chaque retard sera puni d'une amende de 800 florins. De plus la communauté devra mettre à la disposition de l'autorité militaire 100 chevaux complètement harnachés.

PRUSSE.—Le 27 a été publié à Berlin le résultat des élections pour la seconde chambre. Ainsi que nous l'avons dit, les radicaux se sont complètement abstenus, et la lutte ne s'est établie qu'entre ce qu'on appelle les libéraux constitutionnels et le vrai parti prussien. On ne sait encore lequel des deux partis l'a emporté; l'opinion de deux ou trois des neuf députés n'était pas pas parfaitement connue. Parmi les élus, on remarque M. Camphausen; M. Beckerath a échoué à Berlin, mais il a été élu à Crefeld, où M. Camphausen a obtenu une seconde nomination.

Les résultats des provinces connus jusqu'à présent sont semblables à ceux de Berlin.

La *Gazette d'Etat de Prusse* annonce officiellement la nomination aux fonctions de ministre des affaires étrangères de M. le baron de Schleinitz, actuellement envoyé prussien à Hanovre.

L'état de siége a été levé à Berlin immédiatement après les élections.

L'empereur de Russie est arrivé le 24 juillet à Varsovie, venant de Saint-Pétersbourg.

SUISSE.

M. le général Dufour, commandant en chef des forces helvétiques, est arrivé le 29 juillet à Berne.

Tous les corps mis en réquisition sont en marche pour leurs destinations respectives.

FAITS DIVERS.

On écrit d'Orléans:

"Hier a eu lieu une visite domiciliaire aux Bordes, chez M. Eugène Sue, dans le but d'y chercher M. Félix Pyat, représentant du peuple, de visiter les papiers de M. Eugène Sue et de s'assurer s'il ne recélait ni dépôts d'armes, ni munitions de guerre: les recherches ont été infructueuses. Déjà, l'an passé, une pareille perquisition avait eu lieu aux Bordes, au sujet de M. Alphonse Esquiros, l'habitation de M. Eugène Sue étant l'objet d'une surveillance particulière."

M. le maréchal Molitor, grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, est mort le 28 juillet.

—Le 24 juillet a eu lieu la représentation du *Prophète*, au théâtre de Covent-Garden. Cette œuvre gigantesque a été montée en six semaines, et Mme Viardot-Garcia a paru pour la première fois cette saison, devant un auditoire plus nombreux même que ceux qui accouraient aux représentations de la grande favorite Jenny Lind. Jamais le théâtre de Covent-Garden, moins grand toutefois que celui de Sa Majesté, n'avait contenu un public aussi nombreux.

Le succès a été complet et à la chute du rideau Mme Viardot-Garcia et Mario ont été rappelés et applaudis avec un enthousiasme frénétique, pendant qu'une véritable pluie de bouquets jonchaient la scène.

—Les Marocains viennent d'attaquer Melilla. Voici comment le gouverneur de cette place rend compte de l'événement au capitaine-général des possessions espagnoles d'Afrique:

"Depuis quelque temps, j'observais plus de mouvement que d'habitude dans le camp des Maures, dont les gardes étaient plus nombreuses.

"Le 17 juin, je m'aperçus qu'on les avait encore augmentées, et que, de plus, la fraction de tribu la plus hostile à la place se trouvait de service. Cela me décida à renforcer la garde de nos forts extérieurs pendant la nuit. Mes soupçons se trouvèrent fondés, et vers dix heures du soir, un feu de mousqueterie très vif se fit entendre au pied de nos murailles. L'ennemi essaya de donner l'assaut sur trois points différents.

"J'accourus alors avec toute la garnison, que je distribuai dans les forts attaqués. Nous réussîmes à repousser l'ennemi, qui dut subir de grandes pertes, puisque (principalement dans le fortin de la Herse-des-Epées) plusieurs Marocains furent précipités du haut de nos murailles, qu'ils étaient parvenus à escalader.

"Le 18, les Marocains revinrent pendant la nuit, et furent encore repoussés; mais, dans leur retraite, ils réussirent à incendier quelques pieux de la palissade."

—Nous lisons dans l'*Akhbar* du 19, un fait extrêmement curieux qui s'est produit dans le cours de la dernière traversée de Cette à Alger, du paquebot à vapeur le *Languedoc*, affecté à cette ligne.

Ce navire se trouvait dans les parages de Rosas, lorsqu'on ressentit aussitôt une secousse si violente, que la première pensée fut qu'on avait touché sur quelque roche sous-marine. Le commandement: *machine en arrière!* fut aussitôt fait par le capitaine Felieu, et tandis qu'on s'apprêtait à mettre une embarcation à la mer pour aller visiter l'avant du navire, de nouvelles secousses se succédèrent rapidement, accompagnées d'un bruit étrange. Puis, on vit voler en éclats les parties latérales des tambours, en même temps que plusieurs aubes des roues étaient arrachées ou rompues. La mer bouillonnait et écumait à l'entour du navire.

Tous les passagers étaient en grand émoi.

Voici ce qui se passait.

Le *Languedoc* se trouvait engagé au milieu d'un immense banc de *marsouins!* Un témoin oculaire, un de ces hommes de mer qui ont appris à ne s'étonner de rien, nous a affirmé que ces petits cétacés étaient au nombre de deux à trois mille, formant une ligne immense et profonde qui courait de l'est à l'ouest. Une multitude de ces animaux, engagés dans les roues, avait, en se débattant, occasionné le bris des tambours et des aubes.

Les avaries produites par ce rare accident de mer ont été assez sérieuses pour forcer le *Languedoc* à interrompre son voyage et à regagner le port de Cette, où il est aujourd'hui en réparation.

Les compagnies d'assurances auront désormais à comprendre, au nombre de leurs risques, la rencontre des marsouins.

Chronique Locale.

Un nommé Chs. Dewitt, vagabond bien connu de la police, a été arrêté samedi dans la Première Municipalité. Un pistolet chargé ayant été trouvé sur lui au moment de son arrestation, le recorder Génois le condamna à payer une amende de $50 et à fournir caution pour sa conduite future. L'accusé n'ayant point rempli les termes de sa sentence, a été envoyé en prison pour un mois.

ESCROQUERIE.—Geo. Thompson, accusé d'avoir escroqué une montre à Mary J. W. Beckman, a été arrêté hier dans la Seconde Municipalité.

ENQUETE.—Un nommé Eugène St Cyr a été trouvé mourant vendredi soir sur la place Congo. Il fut immédiatement transporté au corps de garde où il expira quelques instans plus tard. Une enquête a été tenue samedi sur le corps du défunt et le coroner a déclaré dans son verdict qu'il était mort d'une congestion cérébrale, occasionnée par l'usage des boissons spiritueuses.

FEUILLETON.

SUITE DES
MEMOIRES
d'Outre-Tombe.

PAOLI.

Paoli avait été rappelé d'Angleterre sur une motion de Mirabeau, dans l'année 1789. Il fut présenté à Louis XVI par le marquis de La Fayette, nommé lieutenant-général et commandant militaire de la Corse. Bonaparte suivit-il l'exilé dont il avait été le protégé, et avec lequel il était en correspondance? on l'a présumé. Il ne tarda pas à se brouiller avec Paoli: les crimes de nos premiers troubles refroidirent le vieux général; il livra la Corse à l'Angleterre, afin d'échapper à la Convention; Bonaparte, à Ajaccio, était devenu membre d'un club de Jacobins; un club opposé s'éleva, et Napoléon fut obligé de s'enfuir. Madame Letizia et ses filles se réfugièrent dans la colonie grecque de Carghèse, d'où elles gagnèrent Marseille. Joseph épousa dans cette ville, le 1er août 1794, mademoiselle Clary, fille d'un riche négociant. En 1792, le ministre de la guerre, l'ignoré Lajard, destitua un moment Napoléon pour n'avoir pas assisté à une revue.

On retrouve Bonaparte à Paris avec Bourienne dans cette année 1792. Privé de toute ressource, il s'était fait industriel: il prétendait louer des maisons en construction dans la rue Montholon, avec le dessein de les sous-louer. Pendant ce temps-là la révolution allait son train; le 20 juin sonna. Bonaparte, sortant avec Bourienne de chez un restaurateur, rue Saint-Honoré, près le Palais-Royal, vit venir cinq ou six mille déguenillés qui poussaient des hurlemens et marchaient contre les Tuileries; il dit à Bourienne: "Suivons ces gueux-là;" et il alla s'établir sur la terrasse du bord de l'eau. Lorsque le roi, dont la demeure était envahie, parut à l'une des fenêtres, coiffé du bonnet rouge, Bonaparte s'écria avec indignation: "*Che c......!* comment a-t-on laissé "entrer cette canaille? Il fallait en balayer "quatre ou cinq cents avec du canon, et le reste "courrait encore."

Le 20 juin 1792, j'étais bien près de Bonaparte: vous savez que je me promenais à Montmorency, tandis que Barrère et Maret cherchaient, comme moi, mais par d'autres raisons, la solitude. Est-ce à cette époque que Bonaparte était obligé de vendre et de négocier de petits assignats appelés Corcet? Après le décès d'un marchand de vin de la rue Sainte-Avoye, dans un inventaire fait par Dumay, notaire, et Chariot, commissaire-priseur, Bonaparte figure à l'appel d'une dette de loyer de quinze francs, qu'il ne put acquitter: cette misère augmente sa grandeur. Napoléon a dit à Sainte-Hélène: "Au bruit "de l'assaut aux Tuileries, le 10 août, je cou"rus au Carrousel, chez Fauvelet, frère de "Bourienne, qui y tenait un magasin de meu"bles." Le frère de Bourienne avait fait une spéculation qu'il appelait *encan national*; Bonaparte y avait déposé sa montre, exemple dangereux: que de pauvres écoliers se croiront des Napoléons pour avoir mis leur montre en gage!

DEUX PAMPHLETS.

Bonaparte retourna dans le midi de la France le 2 janvier an II: il s'y trouvait avant le siége de Toulon; il y écrivait deux pamphlets: le premier est une Lettre à Matteo Buttafuoco; il le traite indignement et faitien même temps un crime à Paoli d'avoir remis le pouvoir entre les mains du peuple: "Etrange erreur, s'écrie-"t-il, qui soumet à un brutal, à un mercenaire, "l'homme qui par son éducation, l'illustration "de sa naissance, sa fortune, est seul fait pour "gouverner!"

Bien que révolutionnaire, Bonaparte se montre partout ennemi du peuple; il fut néanmoins complimenté sur sa brochure par Masseria, président du club patriotique d'Ajaccio.

Le 29 juillet 1793, il fit imprimer un autre pamphlet, le *Souper de Beaucaire*. Bourienne en produit un manuscrit revu par Bonaparte, mais abrégé et mis plus d'accord avec les opinions de l'Empereur au moment qu'il revit son œuvre. C'est un dialogue entre un Marseillais, un Nîmois, un militaire et un fabricant de Montpellier. Il est question de l'affaire du moment, de l'attaque d'Avignon par l'armée de Cartaux, dans laquelle Napoléon avait figuré en qualité d'officier d'artillerie. Il annonce au *Marseillais* que son parti sera battu, parce qu'il a cessé d'adhérer à la révolution. Le *Marseillais* dit au *militaire*, c'est-à-dire à Bonaparte: "On se ressouvient toujours de ce monstre qui "était cependant un des principaux du club; "il fit lanterner un citoyen, pilla sa maison et "viola sa femme, après lui avoir fait boire un "verre du sang de son époux.—Quelle horreur! "s'écrie le militaire mais ce fait est-il vrai? "Je m'en méfie, car vous savez que l'on ne croit "plus au viol aujourd'hui." Légèreté du dernier siècle qui fructifiait dans le tempérament glacé de Bonaparte. Cette accusation d'avoir bu et fait boire du sang a souvent été reproduite. Quand le duc de Montmorency fut décapité à Toulouse, les hommes d'armes burent de son sang, pour se communiquer la vertu d'un grand cœur.

BREVET DE CAPITAINE.

Nous arrivons au siége de Toulon. Ici s'ouvre la carrière militaire de Bonaparte. Sur le rang que Napoléon occupait alors dans l'artillerie, le carton du cardinal Fesch renferme un étrange document: c'est un brevet de capitaine d'artillerie délivré le 30 août 1792 à Napoléon par Louis XVI, vingt jours après le détrônement réel, arrivé le 10 août. Le roi avait été renfermé au Temple le 13, sorlendemain du massacre des Suisses. Dans ce brevet il est dit que la nomination du 30 août 1792 comptera à l'officier promu à partir du 16 février précédent.

Les infortunés sont souvent prophètes; mais cette fois la prévision du martyr n'était pour rien dans la gloire future de Napoléon. Il existe encore dans les bureaux de la guerre des brevets en blanc, signés d'avance par Louis XVI; il n'y reste rien à remplir que les vides d'attente; de ce genre aura été la commission précitée. Louis XVI, renfermé au Temple, à la veille de son procès, au milieu de sa famille captive, avait autre chose à faire que de s'occuper de l'avancement d'un inconnu.

L'époque du brevet se fixe par le contre-seing; ce contre-seing est: *Servan*. Servan, nommé au département de la guerre le 8 mai 1792, fut révoqué le 13 juin même année; Dumourier eut le portefeuille jusqu'au 18; Lajard prit à son tour le ministère jusqu'au 23 juillet; Dabancourt lui succéda jusqu'au 10 août, jour que l'Assemblée nationale rappela Servan, lequel donna sa démission le 3 octobre. Nos ministères étaient alors aussi difficiles à compter que le furent depuis nos victoires.

Le brevet de Napoléon ne peut être du premier ministère de Servan, puisque la pièce porte la date du 30 août 1792; il doit être de son second ministère; cependant il existe une lettre de Lajard, du 12 juillet, adressée au *capitaine d'artillerie Bonaparte*. Expliquez cela si vous pouvez. Bonaparte a-t-il acquis le document en question de la corruption d'un commis, du désordre des temps, de la fraternité révolutionnaire? Quel protecteur poussait les affaires de ce Corse? Ce protecteur était le maître éternel; la France, sous l'impulsion divine, délivra elle-même le brevet au premier capitaine de la terre; ce brevet devint légal sans la signature de Louis, qui laissa sa tête, à condition qu'elle serait remplacée par celle de Napoléon: marchés de la Providence devant lesquels il ne reste plus qu'à lever les mains au ciel.

CHATEAUBRIAND.
(*A continuer.*)

Une mort cruelle vient de ravir M. JEANTY POUMAROUX à la fleur de son âge. Maintenant que la tombe s'est refermée sur lui, il nous reste un pieux devoir à accomplir, c'est de rendre à sa mémoire le juste tribut de nos larmes et de nos regrets. Qui les mérite mieux que lui? Il fut le modèle des époux et des pères: il inspirait à sa famille les sentimens d'honneur et de générosité qu'il puisait lui-même dans son cœur. Son amitié fut capable de tous les dévouemens. Tous ceux qui l'avaient une fois approché subissaient sa vertueuse influence, et se prenaient à désirer son amitié comme un grand bien. Au milieu des souffrances, nous l'avons vu sourire à l'approche de la mort, alors que sa perte était irréparable pour sa famille et devenait un vide immense pour ses amis. S'il ne nous reste plus rien de lui, nous avons nos souvenirs et la trace de ses vertus, et nos vœux l'accompagnent au-delà du tombeau. Que la terre qui le couvre soit légère à sa cendre, et que son âme jouisse en paix du repos qu'elle a mérité!

UN DE SES AMIS.

☞ Le navire les QUATRE SŒURS, capitaine Moune, venant de Marseille, est en déchargement vis-à-vis la halle, 1re municipalité.

Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en douane et de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Toutes les marchandises dont les permis n'auront pas été levés dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires. P. LONGIS,
25 aout 116, rue Royale.

☞ Ni le capitaine, ni le consignataire du trois mâts barque française les QUATRE SŒURS, venant de Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire. P. LONGIS,
25 aout 116, rue Royale.

☞ La barque SYLPHIDE, capitaine Ombold, de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue Domaine, Première Municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis dans les cinq jours de cette date, ou leurs marchandises seront envoyées à la Douane, à leurs risques et périls.
A. CARRIERE,
25 aout 25 Vieille Levée

☞ Le capitaine, ni le consignataire de la barque Norvégienne la SYLPHIDE, capitaine Ombold, ne seront pas responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
A. CARRIERE,
25 aout 25 Vieille Levée

A VENDRE.

UNE SUPERBE HABITATION SUCRERIE, en plein rapport, située dans la Paroisse St-Martin, Attakapas, ayant 600 arpents de superficie, suffisant la récolte de cette année et une trentaine d'esclaves des deux sexes du premier choix, MACHINE A VAPEUR, instrumens aratoires, chevaux, mulets, bêtes à cornes, charrettes, charrues, forge, magasin, bâtisses, cabanes, etc., cette sucrerie est susceptible de produire 300 boucauts par an, la MACHINE et les BATISSES en sont presque neuves, n'ayant eu que deux ans de services.

Le prix sera libéral et les termes des plus avantageux. C'est un bien de succession. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à M. E. Meunier, 24, rue Royale, ou à CHS A. CASTILLO,
24 aout—1m 96, rue des Ursulines.

CAFE RIO—100 sacs café supérieur, à vendre par J. W. STANTON & Co,
31 juil Encoignure Magasins et Lafayette.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Samedi soir, 25 aout 1849.

Il s'est vendu aujourd'hui 300 balles de coton, dont quelques balles coton nouveau à 11 cts la livre.

Environ 100 boucauts de tabac ont été vendus à des prix très pleins.

Le sucre et la mélasse sont fermes, mais les ventes peu considérables.

La farine est peu demandée. Quelques ventes de maïs ont eu lieu de 40 à 42 cts le boisseau.

Les provisions sont peu actives; les prix sont les mêmes.

CHANGE—Le change n'a pas varié depuis notre dernière revue. Les Sterlings sont rares et valent 8¼ à 10 pour cent de prime—Les Francs sont peu demandés de 5f 22½ @ 5f 37½—Traites sur New-York, @ 60 jours, pair @ ½ pour cent d'escompte—Traites, ¾ @ 1½ p 0/0 de prime.

Le fret est inactif.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Steamship Galveston, Crane, pr Galveston.
Steamship E A Ogden, Haviland, pr Galveston.
Steamship Mary Kingsland, Whann, pr Tampa Bay
Navire Victoria, Martens, pr Brême.
Goelette Lois, Pennell, pr Pensacole.
Powhattan, Caro, pr Pensacole.
Mystic, Smith, pr Pensacole.
Ella, Schraback, pr Pensacole.
Alice, Miner, pr Pensacole.
Steamer Milliman, Norton, pr Cincinnati.
Ocean, McLean, pr Tampa Bay.

ARRIVES.

Steamship Alabama, Wright, de Tampa Bay.
Goelette Southerner, Stone, de Pointe Isabelle.
Brick Russian, Jefferson, de Boston.
Washington, Griffin, de Thomaston.

—STEAMERS.—

Diadem, Hableman, de Cincinnati.
Jas L Day, Giberson, de Mobile.
Constitution, Ralston, de St Louis.
Aberdeen, Cloudis, de Louisville.
Latona, Hunt, de Vicksburg
Banner of Attakapas, Fuller, de Passe Chicot
Kait, Ross, de la Rivière Noire
Corinne Alben, de la Rivière Rouge.
Jeff Davis, Powell, de Yazoo City.
Orezon, Heirn, de Mobile.

—MES ORANDA.—

BOSTON 15 aout—Expédiés, navire Rockall, Hiler; brick Ottoway, Majoy, pour la Nouvelle-Orleans.

NEW-YORK, 17 aout — Parti, navire Quebec, Brewster, pour la Nouvelle-Orléans.

Au bas du fleuve et montant.

Goelette American, Maloney, de Sisal.

Ports étrangers.
Par le steamer Hibernia.

Falmouth, 27 juillet—Arrivé Anna Toft, Ross, de la Nlle-Orleans.

Gravesend, 28 juillet—Arrivé, Amazon, Delaney, de la Nlle-Orléans

Liverpool, 2e juillet—Arrivés, Sir C Napier, Webster; Abolino, Elliott, Loth, de la Nlle-Orléans —, Astoria, Grebow, do;—31, Nathaniel Kimball, Stone, do.

Clyde, 23 juillet—Arrivé, Syria, Thomas, de la Nlle Orleans.

Anvers, 24 juillet—Arrivé, Geo Stevens, Cushing, de la Nlle-Orleans

Gibraltar, 18 juillet—Arrivé, Gen Veazie, Hinckley, de la Nlle Orleans.

Trieste, 23 juillet—Arrivés, Miltiades, Sperrey, de la Nlle-Orleans; Talleyrand, Weinfield, do.

Liverpool, 31 juillet—Arrivés, Brandon, Rainey; Woodstock, Bair, Julius Cesar, Fleming, tous de la Nlle-Orléans.

En dehors de Ely, 28 juillet—Christopher Columbus, de la Nlle Orleans, pour Rotterdam

Eois, 19 juillet—Arrivé, Julius, Clockgeter, de la Nlle Orléans.

Arrivé à Port Mahon, 14 juillet—Inez, Abril, de la Nlle-Orleans

Arrivé à Gênes, 24 juillet—Rockingham, Penhallow, de la Nlle-Orleans

Arrivé à Cronstadt, 2? juillet—Bengal, Bray, de la Nlle Orleans.

LISTE DES NAVIRES

Expédiés partis ou en charge pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire United States, —, ...partis le 27 juillet
Navire Brunswick, Thomas ....parti le 3 aout
Navire Windsor Castle, Morse.......partant le 10 aout
Navire Jacques Lafitte, Cooper......partant le 31 aout
Navire Monterey, McManus..........parti le 30 mai
Navire Claiborne, Gilchrist...........parti le 1er juin
Navire Th Wright, Babbidge.........parti le 26 juillet

BORDEAUX.

Navire Oscar, —, ...chargeant le 10 juin
Navire Mondara, —, ...chargeant le 10 juin
Navire Helen & Weiser —, ...chargeant le 10 juin

MARSEILLE.

Navire A. thorp, Riske, ...chargeant le 22 juin
Navire Chester, —, ...chargeant le 6 juin

TAILLE.

Navire Francesca, Vela ....parti le 4 juin

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Canada, pour New York ....le 11 Aout
Caledonia, pour Boston ....le 18 Aout

D'AMERIQUE.

Canada, de New York ....le 5 Septembre
Caledonia, de Boston ....le 12 Septembre

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes dont les noms suivent, seront soumises à la prochaine élection des Marguilliers de la cathédrale Saint-Louis, savoir:

Pour Marguilliers de la Cathédrale St Louis
DR. J. LABATUT.
DON AUGUSTIN.
A J. GUIROT.
M. BEKTUS.

Election de Marguilliers.

CONFORMEMENT à la 3me section de l'acte de la Louisiane, approuvé le 11 mars 1837, avis est par le présent donné à tous les catholiques romains résidant dans les limites de la paroisse St-Louis de la Nouvelle-Orléans, et ayant les qualités ci-après requises, qu'une élection de QUATRE marguilliers aura lieu LUNDI le troisième jour de septembre prochain, dans le local attenant au bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans, situé rue St Antoine et face à l'Eglise St-Louis.

L'élection commencera à NEUF heures du matin jusqu'à QUATRE heures de l'après-midi dudit jour.

QUALITES pour être électeurs et marguilliers d'après la SIXIEME section de l'acte intitulé, "Acte pour incorporer la congrégation des catholiques romains de l'église St-Louis de la Nlle Orléans, et pour régler l'administration des biens et revenus de la dite église" approuvé le 7 mars 1816.

Section 6.—Et il est de plus décrété,—Que NUL NE POURRA VOTER pour l'élection des marguilliers, ni ETRE élu en la dite qualité, qu'il ne soit de race blanche, âgé de VINGT CINQ ANS au moins, qu'il ne sera de la religion catholique romaine, qu'il sera domicilié CINQ ANS AU MOINS AVANT l'élection dans les limites de la paroisse St-Louis de la Nouvelle Orléans, et QU'IL PAYERA UNE TAXE de ville, de paroisse ou d'Etat, conformément à la liste des propriétés taxables:—et qu'en cas de doute sur la qualification de toute personne qui se présenterait pour voter, il sera du devoir des marguilliers inspecteurs de l'élection, de l'interroger sous serment, relativement à son droit de voter dans la dite élection.

ANT. DULUC,
27 aout ☞ Secrétaire.

Marchandises fraîches d'Automne.

LES soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de marchandises d'automne, consistant en partie de:

Damas coton, laine et coton, et laine et soie pour rideaux,

Indiennes perses riches pour rideaux et courtepointes,

Courtepointes piquées: roses, blanches et bleues, 10/4, 11/4 et 12/4.

Flanelles blanches et rouges de toutes qualités et prix.

Tapis de table et de pianos de toutes couleurs

Indiennes anglaises bon teint, petits dessins, pour enfants.

Indiennes Merrimack, petits dessins, pour enfants.

2 caisses indiennes françaises, dessins nouveaux,

Cotonnades françaises,

Draps noirs et bleus do,

Draps et satins de laine pour pantalons,

Mousselines brochées et brodées pour rideaux et moustiquaires,

Brin fil extra fin,

Soieries noires cuite. 4/4,

Moire noire riche, et florences de toutes couleurs.

P. & E. REILLY,
27 aout—15t Encoig. Royale et Canal.

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Adams Gray, un nouvel envoi et toujours en magasin, un assortiment complet des meilleures manufactures, telles que:

Cabanas.	Diadema.
Sevillana.	Garantizada.
Figaro.	Lira de oro.
Puntualidad.	Dos Hermanas, &c.

J. N. RICULFI & Co.,
27 aout 17, rue Commune

EN débarquement du navire la Sylphide, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
75 caisses absinthe de la marque Sauvageot, Bruneton & Co. FERBOS FRERES,
27 aout Encoignure Royale et Dumaine

A VENDRE à livrer sur le navire Chs Wright, du Havre:
1,500 damejeannes françaises de 5 gallons.
250 do do 3 do.
250 do do 1 do.
DOMINIQUE LANATA,
27 aout Nos 9 & 10, rue Jefferson

EAU-DE-VIE—291 quarts de pipe eau de vie, Pb. Godard.
3 demi pipes eau de vie, Castillon 1815.
7 quarts do do do do
7 demi do do do 1825.
15 quarts do do do do
5 demi do do Jos. Hennessy.
9 quarts do do do do
15 do do do Léger, Frères.
40 do do do C. Marquet.
5 demi do do Otard, Dupuy & Co.
9 quarts do do do
4 do do do Pinet, Castillon.
13 do do do A. Camus.
94 1/8 do do do do
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
27 aout 17 & 19, rue St Louis.

Dr. A. LION
M. D.—DENTISTE,

Des Facultés de Paris et de la Nouvelle Orléans, n'a qu'un seul office en ville, 77, rue du Canal, entre Royale et Bourbon, côté de la 2de Municipalité. 28juil

COGNAC, LIQUEURS, VINAIGRE et autres:
51 futailles Cognac différentes marques.
16 do vinaigre de Menier frères.
10 caisses de 12 bouteilles liqueurs assorties.
10 do 12 do crême de thé et noyau.
15 do 12 flacons marasquino.
3 do 12 cruchons curaçao.
3 futailles bouchons fins, surfins, et superfins.
10000 capsules, blanches et coloriées, pour bouteilles. Le tout en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux et à vendre par
NUMA LACOSTE,
7 aout 147 rue Royale

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, Rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 jul—1a

A Vendre en débarquement du navire Quatre Sœurs, de Marseille:
150 caisses savon français.
150 do vin Muscat.
900 paniers huile Plagniol, grandes bouteilles.
100 do do do de 24 demi do
100 caissons en laine assorties.
100 do eau de fleurs d'oranger; 30 do eau verte.
900 jarres vides de un baril ch que,
170 milliers bouchons demi-fins, par
DOMINIQUE LANATA,
25aout Nos 9 et 10, rue Jefferson

Chemises indiennes!

EN débarquement du navire la Sylphide, de Bordeaux, le soussigné offre à vendre:
80 douzaines chemises indiennes, dessins nouveaux. DOMINIQUE LANATA,
25aout Nos 9 et 10, rue Jefferson.

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—30,000 briques à feu de Pensacole en déchargement, à vendre par BLOIS & FORTIER,
25 aout 94 rue des Magasins

CIMENT—350 barils ciment Rosendale et hydraulique, en déchargement et en magasin, à vendre par BLOIS & FORTIER,
25 aout 94 rue des Magasins

CHAUX—500 barils chaux fraîche de Thomaston en déchargement et en magasin, à vendre par BLOIS & FORTIER,
25 aout 94 rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—30,000 briques à feu, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
25 aout 94 rue des Magasins

EN déchargement du navire Sylphide venant de Bordeaux:
76 barriques vin Talence.
100 caisses vin St-Julien.
103 do do do Larcru.
50 do chateau Barume.
50 do cerises à l'eau de vie, fruits nouveau
35 barils vinaigre, à vendre par
A. CARRIERE,
23 aout 25 Vieille Levée

EAU DE VIE—En débarquement du navire Sylphide, venant de Bordeaux:
15 Quart pipes eau de vie cognac, fine champagne 1841
6 quarts pipes eau de vie cognac, celebrated brandy wine, à vendre par
A. CARRIERE,
25 aout 25 Vieille Levée.

BOUCHONS—8 balles pointus supérieurs, à vendre par A. CARRIERE,
25 aout 25 Vieille Levée

SAUCISSONS—4 jarres saucissons de Lyon, 1re qualité, en déchargement du navire Quatre Sœurs, de Marseille, à vendre par
P. LONGIS,
25 aout 116, rue Royale

FROMAGE DE GRUYERE—25 fromages de Gruyère, en déchargement du navire Quatre Sœurs, de Marseille, à vendre par
P. LONGIS,
25 aout 116 rue Royale

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge, bonne qualité, en déchargement du navire les Quatre Sœurs, à vendre par
P. LONGIS,
25aout 116, rue Royale

HUILE D'OLIVE superfine—150 pan. de 24 1/2 b. 214 " de 12 "
Qualité superieure, marque Ja Rocca, en déchargement du navire les Quatre Sœurs, venant de Marseille, à vendre par P. LONGIS,
25 aout 116, Royale.

COGNAC—50 quarts eau-de-vie Jean Jacques 2me preuve, 1846, 50 huitièmes do do do do 100 demi-pipes do Alex. de Monteran, 1ere preuve, 1840; 150 quarts do do do; 15 demi do cognac Jean Louis, 1805, 40 quarts do do do do, dans les ci-ts de la Douane, et à vendre par
J. & J. TARDOS,
25aout 31, Vieille Levée.

VIN DE PORTO—422 quarts vin de Porto, de la marque P. Durand & Co.
40 demi pipes do do
En débarquement du navire Quatre Sœurs, et à vendre par J. & J. TARDOS,
25aout 31, Vieille Levée

VINS—40 barriques vin du Haut Talence,
30 do do Médoc,
300 caisses vins fins et extra fins, à vendre par
J. & J. TARDOS,
25aout 31, Vieille Levée.

SAUCISSONS—12,000 livres saucissons imitation Lyon, toujours en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS,
31, Vieille Levée.

EN débarquement des navires Victoria et California, de Bordeaux:
100 caisses de 12 bouteilles Haut Sauterne, vieux.
40 do do do Barsac, do
27 barils vinaigre blanc.
15 balles bouchons assortis.
1 caisse plans de Dahlias.
A vendre par le soussigné.
V. MAIGNAN,
6aout 87, rue St-Louis

Avis aux Tailleurs.

LE PARISIEN,

Journal théorique de l'art du Tailleur.

Revue des modes d'hommes.

CE Journal paraît à Paris tous les mois. Chaque numéro est accompagné alternativement d'un grand et d'un petit patron et d'une ou deux gravures de modes.

On souscrit de la Nouvelle-Orléans chez
VIC. HEBERT,
149, rue de Chartres

Le prix d'abonnement est de $4 par an, payables d'avance. On ne souscrit pas pour moins d'une année. 7aout.

CIGARES DE LA HAVANE—Toujours en mains un grand assortiment de cigares de la Havane, tels que: Regalias, Panetelas, Cazadores, Millares, Princesses, des meilleures marques de la Havane, en magasin et à vendre par
Fco. DE FUENTES & CO,
25aout 92, rue Commune

VIN ROUGE, venant d'arriver par le navire Sylphide de Bordeaux,
306 barriques différentes marques, Montferrand, St Julien, Cantenac etc, 1400 caisses St Julien, 1ere qualité, à vendre par
Fco. DE FUENTES & Co,
25 aout 92, rue Commune

VIN BLANC—200 caisses Barsac et Sauterne, à vendre par
Fco. DE FUENTES & Co,
25 aout 92, Commune

VIN ROUGE dans les magasins de la Douane—700 caisses vin St Julien Médoc, à vendre par
Fco. DE FUENTES & Co,
92, Commune.

VIN ROUGE—25 barriques et 12 demi-barriques vin de Canteneac Médoc 1844, à vendre par
Fco. DE FUENTES & Co,
25aout 92, rue Commune

VIN ROUGE en caisses—1,300 caisses vin de Bordeaux, St Julien et Château-Margaux, à vendre par
Fco. DE FUENTES & Co,
25aout 92, rue Commune

COGNAC—18 barils cognac très vieux, de J. & J. Prom & Co. en magasin et à vendre par
Fco. DE FUENTES & Co,
25 aout 92, Commune

GUIGNOLET—40 paniers et 25 demi paniers guignolet d'Angers, en magasin et à vendre par
Fco. DE FUENTES & Co,
25 aout 92, Commune

VINAIGRE FRANCAIS—9 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par
Fco. DE FUENTES & CO,
25aout 92 Commune

CERISES—8 caisses cerises à l'eau de-vie de la nouvelle récolte, à vendre par
Fco. DE FUENTES & Co,
25 aout 92, Commune.

PAPIER FRANCAIS—50 rames papier record; 200 rames papier pour la fabrication des cigarettes;
30 rames papier, couleurs assorties, en magasin et à vendre par
Fco. DE FUENTES & CO
25 aout 92, rue Commune

CONFITURES DE LA HAVANE, venant d'arriver par le brick Adams Gray, de la Havane: 12 barils petites boîtes de gouyave, gelées et marmelade, à vendre par
Fco. DE FUENTES & Co,
25 aout 92, rue Commune.

CIRE D'ABEILLES—Sept balles cire d'abeilles, de la Havane, à vendre par
Fco DE FUENTES & CO.,
25 aout 92, rue Commune.

JAMBONS DE GALICE—Un baril jambons de Galice, qualité supérieure, et venant d'arriver à vendre par
Fco DE FUENTES & CO.,
25 aout 92, rue Commune.

SUCRE de la Havane—20 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par
Fco DE FUENTES & CO.,
25 aout 92, Commune.

VINS ROUGES en barriques,
140 barriques bon vin rouge ordinaire, Montferrand et St Julien.
27 barriques bon vin rouge vieux, Montferrant & St-Julien, en débarquement du navire Sylphide, venant de Bordeaux, et à vendre par
AUG. MOLIER,
25aout 90, rue St-Louis

ON demande à louer pour 4 à 6 mois, 15 à 20 bons NEGRES laboureurs. Ces esclaves seront bien nourris et recevront tous les soins possibles. Le lieu où ils devront travailler est situé sur l'un des points les plus salubres du Golfe. 25aout

EN débarquement du navire Sylphyde, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
15 demi pipes Cognac coloré 4me preuve.
15 do do pâle do
10 quarts do do do
10 caisses cerises à l'eau de vie.
18 barils vin blanc Sauterne.
THOMAS PINET & Co,
25 aout 123, rue Royale.

COUVERTURES—41 balles couvertures françaises trois points, blanches.
4 balles couvertures françaises trois points grises, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
27 aout 17 et 19 rue St-Louis

CIRE BLANCHE—600 livres cire blanche—3 barils miel, de 29 gallons, nouvellement reçu de la Havane et à vendre chez P. CUSACHS,
25 juil au coin des rues St-Philippe et Condé

RECU par les derniers arrivages du Havre:
16 kilog. essence de Portugal.
2 do do de petits grains.
10 do do d'amandes amères.
1 do do bigarade.
25 do do lavande surfine.
30 do do romarin do.
18 do do serpolet.
6 do extraits fubeurers.
6 do do jonquille.
6 do do héliotrope.
6 do do réséda.
1 do essence de menthe.
3 do do de marasquino.
4 do teinture de civette, à vendre par
P. CUSACHS,
25 juil au coin des rues St-Philippe et Condé

HOUBLON—10 balles d'houblon de la dernière récolte, à vendre en magasin par
P. CUSACHS
25 juil au coin des rues St Philippe et Condé

CAFE RIO—400 sacs café du vert, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
26 juin Encoignure Magasins et Lafayette

A VENDRE en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux—
6 balles de bouchons pointus de 30,000 chaque.
6 balles do réguliers de 30 et 15,000 chaque. N. DUDOUYT,
13 aout. 13, rue Toulouse.

A VENDRE.
APPAREIL RILLIEUX,
(*3 Boucauts par 24 heures.*)

FAUTE de fonds et de moteurs suffisantes sur l'habitation, sise à la paroisse St Charles, pour tirer tout l'avantage de dit appareil; les conditions seront avantageuses.

Plus 60,000 liv. noir animal Nos. 3, 4 et 5.

S'adresser chez le soussigné.

J. LEVOIS, 67, rue Chartres, au 1er.
11aout

A VENDRE au débarquement du brick Lucias, de Bordeaux,
2 caisses pâtés truffés en demi et quarts boîtes.
2 do champignons au naturel.
9 do sardines à l'huile et au beurre.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
27juil No 35, rue Natchez

A Vendre en débarquement du navire California, venant de Bordeaux,
10 barils vinaigre 1re qualité.
8 barriques do do.
N. DUDOUYT,
30juil 13, Toulouse.

MALADIES DE LA PEAU.
SIROP DE GIRARD,

Reçu par les derniers arrivages et en vente chez

F. P. Ducongé, rue de Chartres, 38, Seul dépôt de la Nlle-Orléans.

MALADIES de la peau, telles que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc. Guérison prompte, certaine et sans récidive par l'emploi du sirop sudorifique préparé par B GIRARD, pharmacien, rue d'Enghien, No 8, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par ordre du gouvernement.

Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine à Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée; il est employé également comme tonique et comme rafraîchissant. Il excite l'appétit, facilite les digestions, dissipe les glaires et détruit la constipation; enfin il purifie le sang, corrige la trop grande âcreté des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.

Le flacon se vend à Paris à 10 fr. avec l'instruction. 15 Juin

Orleans High School.

MESSIEURS NERVOYER ET WYNDHAM ont l'honneur d'annoncer aux familles qu'ils se retirent du Lycée d'Orléans, le 1er septembre prochain, et qu'à partir de ce jour, M. Everett, leur ancien associé, restera seul propriétaire et directeur de l'institution. 24 aout—6

AVIS.

MR. G. BOYER a l'honneur d'informer le public qu'il a repris la direction de son institution, rue Conti, No. 148, et qu'il n'a nullement l'intention ni de l'abandonner, ni de la confier à des mains étrangères. 21 aout

College de St-Xavier, à Cincinnati

LA rentrée des classes du Collège ST-XAVIER A CINCINNATI aura lieu lundi 3 septembre prochain. Les pères de familles ou tuteurs, désireux d'envoyer leurs enfants ou pupilles à cette institution sont informés que M. le Révérend Wm. Mearns, professeur au dit collège, est maintenant en ville et partira pour Cincinnati vers le 20 du mois courant. Le révérend se chargera de conduire au collège les enfants qui lui seront confiés. On peut le voir tous les jours chez lui, encoignure Baronne et Commune. Pour les conditions et autres informations s'adresser à M. A. H. Kernion, agent, 47 rue Bienville. 14 aout

A LOUER à $45 par mois, le second étage non occupé par le collège, composé de 4 à 5 appartements, très commodes, parfaitement aérés, entourés d'un beau balcon, avec chambre pour domestique, cuisine, décharge et jardin.

S'adresser à M Malavergne, et en son absence à MM Kernan et Caboche. 24 aout

SANGSUES MECANIQUES,

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, par les conseils de santé, des ministères de la guerre, de la marine et adoptées dans les hôpitaux civils.

LES sangsues mécaniques, exemptes des inconvénients qu'on reproche aux sangsues naturelles, ont sur celles-ci de nombreux avantages. Elles pourront être appliquées localement avec plus de précision, retirer autant de sang qu'on en désire. Leur application est moins douloureuse et elles n'inspirent pas le dégoût invincible qu'éprouvent un grand nombre de personnes à la vue des sangsues naturelles. Elles sont aussi plus économiques. L'appareil qui peut durer toujours ne coûtant pas plus qu'une forte application de sangsues.

Chaque appareil est accompagné d'une instruction détaillée.

Des échantillons sont déposés à la librairie de LELIEVRE, 210 rue Royale, ou des ordres seront reçus pour toute quantité.

En vente à la même librairie
Le Tres dogle François de Sales
Conférences de Freyssinous.
do de Lacordaire.
Défense du Catholicisme par Freyssinous.
Le potier médité.
L'Imitation méditée.
OFFICE DIVIN et un grand assortiment de livres et de piété.
Abonnement à l'Illustration, $8 par an
do au Journal des Demoiselles.
do au Journal des Jeunes Filles.
do à l'Echo des Feuilletons, &c.
Commission pour Paris et la Belgique. 16 at

CHANGEMENT DE DOMICILE

LE soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a transféré son magasin du No 29 au 236, rue Bienville, où il offre en vente un assortiment complet de matelas en mousse et en crin, hamacs, bois de lits, &c.
THOMAS ATKINS,
236, Bienville.

N. B. Les capitaines de steamboats trouveront à s'approvisionner à des conditions très raisonnables et dans le plus bref délai. 16aout—1m

THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale, ont reçu par le navire Victoria, de Bordeaux:
5/4 pipes cognac, J. Pinet, Castillon & Co, 1re qualité 1 preuve, 1822 & 1834
A livrer par le navire Marchand, de Bordeaux:
15/4 pipes cognac pâle Pinet, Castillon & Co, de pr.
15/4 do foncé do do do
25/4 do do do do do
25/4 do pâle do do do
THOMAS PINET & Co.
16aout 123, rue Royale.

CAFE DE RIO—200 sacs très supérieur, à vendre par J. W. STANTON & CO,
16 aout Encoignure Magasins et Lafayette

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux—
67 barriques vin rouge marques diverses.
25 quarts Cognac 4me preuve.
37 barils vin blanc Haut Sauterne.
BOYER FRERES,
1er aout 112, Chartres

PENDANT mon absence de la ville, M. EDWARD BARNETT est mon agent dûment autorisé.
15aout SHERMON JOHNSON.

A LOUER—La maison à trois étages, No 163, rue Conti, entre Bourgogne et Remparts. Possession en sera donnée de suite.
AUSSI
Le magasin et la maison à deux étages, No 163, rue Royale, entre Conti et St Louis. Possession en sera donnée de suite. S'adresser au No 22, rue de la Commune.
15 aout—15 Fco PUIG Y PUIG.

A VENDRE, nouvellement reçu—80 meules fromages Gruyère.
60 douzaines têtes de maure.
45 barriques de vin pour familles.
500 demi-boîtes truffes.
Cèpes, champignons, petits pois.
Et un assortiment général de groceries pour familles. JEAN PISSE,
14aout Encoig. Royale et St Pierre.

21 demi-barriques vin rouge.
8 barriques do
8 huitièmes de pipe eau de vie.
18 quarts do do
A vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
13aout 17 et 19, rue St Louis.

AUX PARENTS—Ceux qui désirent que leurs enfants acquièrent une belle écriture pendant le temps des vacances, feront bien de les envoyer immédiatement à l'ACADEMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, 29 rue de Chartres. Les classes sont ouvertes tous les jours de neuf heures à midi, et de quatre heures à sept heures du soir.
RUFUS DOLBEAR.
9 aout 29 rue de Chartres

CIGARES de la Havane—Un assortiment de toutes les qualités, des meilleures manufactures, constamment en magasin, à vendre par
J. N. RICULFI & CO,
17 aout 17, rue de la Commune.

CIGARES principes—Véritables, de la marque Bateau à Vapeur, à vendre par
J. N. RICULFI & CO,
17 aout 17, rue de la Commune.

CHAUX de Thomaston et de Meadow Rock—2500 barils, en déchargement des bricks Buena-Vista et Iowa, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges,
17 aout 3me Municipalité

ALCOOL—25 barils de la marque bien connue de J. d'Homergue & Co, 92 et 95 pour cent, en magasin et à vendre par
W. H. SIMMONS,
31 juil 31, rue Gravier.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES MARCHANDS a transféré ses bureaux au No 12, rue Royale, dans les bâtisses Musson. 2juil

SAVON DE MARSEILLE—25 caisses en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
23 juillet 25, Vieille Levée

A VENDRE, par le soussigné,—4 caisses mouchoirs madras français,
4 malles mouchoirs madras français,
5 caisses mouchoirs des Indes,
4 do chapeaux paille d'Italie flambard,
1 do mousselines suisses unies,
1 do do do brodées, laine coul.
1 do de pèlerines brodées, point Bruxelles et Malines,
1 do rideaux mousseline brodée,
1 do rubans taffetas noirs Nos 1 1/2, 2, et 9,
1 do soiries noires grande largeur,
1 do serge noire pour tailleurs,
1 do gants de filets et mitaines,
2 do draps noirs de Sedan.
Fc. BONIS,
Encoignure Conti et Royale, au premier.
30 juillet

VINS DE BORDEAUX—4 barriques Château Giscours, 1846,
2 barriques Château Margaux, 1841,
12 do St Julien, 1844,
8 do St Estèphe, 1846,
40 do Bourg.
21juillet Fc. BONIS, rue Conti.

VINS EN CAISSE—10 caisses Margaux,
12 caisses Haut Sauterne, par 1/2 bouteilles,
6 caisses Leoville,
16 do Haut Barsac.
28 juillet Fc. BONIS, rue Conti.

VIN DE CHABLIS—20 caisses vin de Chablis, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
23juil 99, rue St Louis.

SUCRE de la Havane—136 caisses sucre blanc et jaune, en débarquement du brick Selina, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
25juil 34, Vieille Levée

EN débarquement de la barque California, capitaine Robinson, de Bordeaux,
40 barriques vin rouge St Estèphe Médoc.
12 do do Macau.
20 do vin blanc Haut Sauterne.
51 caisses do do do
47 do vin rouge St Julien de 12 btles.
A vendre par S. TALAMON,
27 uil 186 & 184, rue Royale.

Couvertures de Z. Granier, de Montpellier.

LES soussignés, agents de Z. Granier, ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négociants, qu'ils ont en magasin pour commencer la saison,
300 balles couvertures blanches, 1re qualité.
100 do do do 2me do
150 do do vertes, grises et bleues, 1re qualité, qu'ils vendront en lot convenable aux acheteurs à des conditions avantageuses.
H. DE GOER & RIFFLARD,
9aout 21, Magasins

MOUCHOIRS Foulards en soie, en débarquement du navire John Dunlap, de Liverpool:
200 pièces foulards soie extra grande superfine.
100 do do pour enfants, à vendre par
2 aout H. DE GOER & RIFFLARD.

DAMAS COTON pour rideaux—3 caisses Damas coton fonds rouges, en débarquement du navire Ontario, du Havre, à vendre par
2 aout H. DE GOER & RIFFLARD.

COGNAC PELLEVOISIN—4e preuve pâle—30 1/4, 25 4/4, 30 1/8 pipe Cognac Pellevoisin, de preuve de couleur foncée—30 1/8, 15 4/4 pipe Cognac Pellevoisin.
2e preuve, 1838, pâle—5 1/4, 15 4/4 pipe Cognac Pellevoisin.
3e preuve, 1838, pâle—6 4/4, 10 1/8 pipe Cognac Pellevoisin—en débarquement du navire Ontario, du Havre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
13 aout—15 99, rue de la Douane.

ASSURANCE MUTUELLE.

Seule Compagnie d'Assurance MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, fondée en cette ville sous le PRINCIPE MUTUEL.

LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE ORLEANS,
Avec un capital souscrit et garanti de
200,000 piastres

Est maintenant prêt à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues CAMP et GRAVIER, sur

L'INCENDIE et les RISQUES de MER et des FLEUVES, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les profits, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. F. C. Vies,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Feuillet,
C. A. Barrière,	O. L. Dabeletеn,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Ridard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
P. Puig y Puig,	D. L. Ranlett.
F. Y. Carlisle.	

SAMUEL BELL, Président
THOS. A. ADAMS, Vice-Président
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25 juil—1an

LIQUIDATION
Positive et sans aucune réserve
Rue de Chartres, No. 31.

Mme MACE

AYANT cru remarquer quelques doutes parmi les dames sur la réalité de sa vente en LIQUIDATION A BON MARCHÉ, vient de nouveau les engager à visiter son magasin avant d'acheter ailleurs, elles y trouveront réellement de très grands avantages.

Le magasin étant très connu, il est inutile de donner le détail des marchandises. Elles se composent de tous les articles exclusivement à l'usage des dames, sont du meilleur goût et de qualité supérieure.

Mme MACE quittant les affaires très prochainement serait reconnaissante aux personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.
31 juil

☞ M. JAMES H. MASSEY, est chargé de ma procuration et agira comme tel durant mon absence de l'Etat.
1ljuil J. H. PALMER.

LA société de commerce existant en cette ville sous la raison de RAVELET & FESTE arrivée à son terme le premier d'août courant, est dissoute d'un commun accord—M. Victor Feste demeure chargé de la liquidation et se servira à cet effet seulement de la signature sociale.
C. RAVELET, par fondé de pouvoir,
LEOPOLD JEANNET.
7aout— VICTOR FESTE.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé en cette ville, à partir du premier du présent mois, une maison de commerce, sous la raison sociale de RICHARD & FESTE, pour l'importation de marchandises de fabriques françaises.
Nlle Orleans, 23 aout 1849.
L. H. RICHARD,
VICTOR FESTE,
35, rue de Chartres, au 1er.
Maison de Commission
No 11, rue de Monthyon, à Paris. 23 aout

AVIS—La société existant entre les soussignés sous la raison commerciale de Follain & Bellocq étant expirée, a été dissoute d'un commun accord à partir du premier septembre dernier. Les deux membres de la société demeurent liquidataires, et feront seuls usage de la signature sociale. ADOLPHE FOLLAIN,
Js. Bre BELLOCQ.
Nlle-Orleans, 18 août 1849 20 aout—15t

DEPUIS la dissolution de la société FOLLAIN & BELLOCQ, je continue seul le même genre d'affaires de commission, et à partir de ce jour ma maison existera sous la raison J. B. Bellocq.
Nouvelle-Orleans, 18 aout 1849.
20 aout—15 J. B. BELLOCQ.

M. LEOPOLD JEANNET est chargé de ma procuration générale pendant mon absence, suivant acte passé devant M. L. T. Caire, notaire.
Nlle Orléans, 18 aout 1849.
20 aout—15 J. B. BELLOCQ

A VENDRE à l'amiable—Une installation de vitrières, rue St-Pierre, No 60, entre Chartres et Royale. S'adresser sur les lieux.
20 aout J. FISSE

UN bon ouvrier facteur de pianos trouvera de l'occupation en s'adressant chez M. J. Faivre, rue Conti, 47. 20 aout

ON DEMANDE 10 NEGRES vigoureux pour travailler sur une plantation pendant la roulaison. S'adresser à
AUGUSTIN & THIBAUT,
22aout—☞ 10, rue Conti.

100 CAISSES eau triple de fleurs d'oranger, reçue par le navire Orbita, de Marseilles, à vendre par D. B. MACARTY,
24aout 23, Bourbon

EN déchargement du navire les Quatre Sœurs, de Marseille,
45 barriques vin rouge.
200 caisses vin muscat.
110 barils vin blanc.
100 do vin de Madère.
50 do do Porto.
67 balles de 30,000 bouchons réguliers chaque, à vendre par PAUL JUGE Fils & Co,
24aout 27, rue St Louis.

SUCRE—30 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement du brick Adams Gray, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
24aout 31, rue de la Commune.

BOUTEILLES—100 paniers bouteilles vides, en déchargement du brick Orbita, et à vendre par
A. DELAMARE,
24aout 26, rue St. Louis.

BOTTES SOULIERS ET BRODEQUINS—238 caisses en déchargement de la barque Tedesco et du brick Erwing, à vendre par
R. G. HOBBS,
24aout 12, rue de la Douane.

SUCRE de la Havane—150 caisses sucre blanc et jaune en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
22aout 34, Vieille Levée

A VENDRE en débarquement des navires Cyphide, de Bordeaux, barque Quatre-Sœurs, de Marseille,
30 barriques vin rouge St-Julien
40 barils vin blanc Haut Sauterne.
300 caisses eau de fleurs-d'oranger, 1er modèle.
10 estagnons do do do
N. DUDOUYT,
24aout 13, rue Toulouse

CIGARES—120,000 cigares de la Havane en déchargement du brick Adams Gray, à vendre par
J. M. CABALLERO,
24 aout 32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane — Un grand assortiment de cigares de la Havane, toujours en mains, à vendre par J. M. CABALLERO,
24 aout 32, Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPES — Qualité véritable, de la marque du Steamboat, à vendre par
J. M. CABALLERO,
24 aout 32, Vieille Levée.

THOMAS PINET & Co., 123, rue Royale, offrent à vendre les marques suivantes d'eau-de-vie, sous la clef de la Douane:

Pinet Castillon & Co., cognac en demi quarts, huitièmes de 1ère, 2ème et 4me preuve, coloré et pâle des années 1822 à 1847.

United Proprietors, Moreau & Fils, de la Rochelle en 1/4, 1/4 et 1/8 de pipes coloré et pâle, Pinet Jeune et J. J. Dupuy, de Bordeaux, coloré et pâle.

En magasin:

Un choix de vins supérieurs blancs et rouges des premiers crus et garantie de toute satisfaction.
THOMAS PINET & CO.
23 aout 123, rue Royale.

Graines de Chanvre.

UN assortiment très frais, venant d'arriver et à vendre en petite ou grande quantité, par
D. MAUPAY.
23 aout 95, rue du Camp, près Poydras

RIZ—30 tierçons riz de Charleston en débarquement de la barque Saranac, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
21 aout 31, Commune.

GRAISSE—214 barils belle graisse, en débarquement, du steamboat Charles Hammond, de Cincinnati, à vendre par
TROISGROS & LAMBRE,
20 aout 26, Vieille Levée.

CHAUX—600 barils chaux fraîche, en débarquement des bateaux Sultana et Tuscumbia, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
25 juil 218, rue St-Louis.

A LOUER.

Les trois maisons neuves à deux étages en bois, situées à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, seront finies vers le premier novembre prochain et seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.

Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâtisses à deux étages sur le derrière, cours pavées, hydrants, citernes, etc. Le rez-de-chaussée de l'encoignure est disposé pour une grocerie et le premier étage pour la résidence d'une famille.

Possession sera donnée le premier novembre prochain, ou avant cette époque si elles étaient terminées. S'adresser à

PHILIP WILLMANN,

No. 286, rue Ste-Anne, encoignure Robertson, ou au No 4, Front Levée, entre Douane et Bienville
11 aout

A LOUER—Une maison en briques, rue Washington, Lafayette. S'adresser à
LABORDE & XIQUES,
11 aout 31, Commune.

A LOUER—La maison à trois étages, No 165, rue Conti, entre Bourgogne et Remparts, délivrable le 1er novembre ou avant. S'adresser à LABORDE & XIQUES,
11 aout 31, rue de la Commune.

A LOUER—Le magasin à quatre étages, No 3, rue du Front, entre Canal et Crossman. Possession en sera donnée de suite. S'adresser à LABORDE & XIQUES,
11 aout 31, rue de la Commune.

MOUSSELINES IMPRIMEES bons teints—Maintenant en vente à 10 CENTS la yarde chez THS. BRADY,
11 aout 27, rue de Chartres.

CHANGE sur Charleston, Cincinnati et la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
11 at 31, Commune.

HUILE D'OLIVE—500 paniers huile d'olive, 12 bouteilles, de James Plagniol; 300 paniers demi-bouteilles do, à vendre par
AUG. MOLIER,
23 juil No 90, rue St-Louis.

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.

CANDIDATS.

POUR SHERIF:
JAMES P. FRERET.
JOHN L. LEWIS, Shérif actuel.

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:

TROISIEME COUR.

Juge—RICHARD RICHARDSON.
B BEVERLEY, juge actuel.
PAUL PECQUET.
Constable—VICTOR SERE.

QUATRIEME COUR.

Juge—ALEXANDRE DERBES, juge actuel.
FRANÇOIS CALONGNE,
EUSÈBE BOUNY.
Constable—FRANCIS MOUNEY.
J. ULYSSE CHEVALIER
J. C. JUMONVILLE.
PAUL EMILE CROZAT,
J. BARNES.

POUR GREFFIERS:

PREMIERE COUR DISTRICT:
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel.
WILLIAM A. NOTT.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT.
TH. C. POOLE, greffier actuel
EMILE WILTZ.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT.
THOMAS GILLMORE, greffier actuel.
ALBERT FABRE.
JOHN B. LEEFE.
ALEXANDRE CUVILLIER.
J. B. F. MAXENT.
JAMES A. HOPKINS.
GEO. W. HARBY.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT:
PROSPER LEBLANC, greffier actuel.
GEORGE A. FOSDICK.

POUR COLLECTEURS DE TAXES:

Troisième District Représentatif—Canal, Julie, Levée et Coteau de la Métairie.
A. W. SCATES.

Quatrième District Représentatif de la rue de Canal à la rue St Louis.
CHS. V. HURTUBISE.

Cinquième District Représentatif—St Louis, Levée St-Philippe et le Lac.
J. B. DIONIS, collecteur actuel.

Sixième District Représentatif—de la rue St-Philippe à l'Esplanade
JOHN K. ELLIOT.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
24juil—1a 24, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste.

AVIS.

Réouverture des Bains Louisianais

RUE DES REMPARTS, 119, ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.

LES sus-dits bains, fermés pour cause de difficultés survenues entre les propriétaires, seront réouverts le 22 juillet 1849, où il sera, comme par le passé, donné des bains de tous genres. Si les soins, la propreté et la modicité des prix sont des titres à sa recommandation, aucun autre établissement de ce genre ne méritera plus que celui-ci le patronage du public.

N. B.—L'établissement, dans la distribution de sa construction a un côté destiné exclusivement au service des dames.

Nouvelle Orléans, le 22 juillet 1849.
24 juil—3m

BAINS! BAINS!

LES bains, récemment construits, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, sont maintenant ouverts au public. Les chambres sont bien éclairées, parfaitement aérées. On peut y prendre des bains chauds et froids, ou des bains de douche. Le propriétaire n'a rien épargné pour satisfaire le goût et les besoins des amateurs.

Le propriétaire de cet établissement fait maintenant construire, rue Conti, près le coin de la rue Dauphine, sur l'emplacement des anciens bains, un nouvel établissement qui surpassera tous ceux qui existent aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans. On y pourra prendre des bains chauds, froids, bains de douche, de vapeur, sulfureux et autres, depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.
12 juillet—3m

INSTITUT ST.-LOUIS.

PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES, DIRIGE PAR MME DERON.

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

M. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849—50) invitent respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette académie qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et toutes les conditions que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en faisant en sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.

Le local de l'Institut St-Louis est connu à la Nouvelle Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison, non atteinte par la dernière inondation, est dans les meilleures conditions pour la santé, elle comprend six classes séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures aux quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très spacieux à l'abri du soleil et de la pluie.

L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français, il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St-Louis par l'habileté de ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.

L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure, trois excellentes institutrices, Américaines ou Anglaises, demeurant dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés des leçons et des cours en anglais.

Quant à l'enseignement en français, l'association formée entre M. et Mme E. Deron, tous les deux décorés des premiers grades de l'Université de France avec leur frère et leur sœur, tous les deux aussi voués à l'instruction, donne à l'Institut St-Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.

M. l'abbé Tholomier continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'Institut.

Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.

On trouve les prospectus à l'Institut et aux librairies. 9aout—

LES soussignés ont l'avantage d'annoncer à messieurs les entrepreneurs et au public en général, que leur nouveau moulin (situé Promenade de Carondelet près le Jardin de Tivoli) est en opération et qu'ils sont prêts à recevoir les ordres que pour planches embouvetées de toutes dimensions que pour sciage ou ouvrage de tourneur.

Ayant porté tous leurs soins à la confection de leurs machines et n'ayant rien épargné pour les monter d'une manière aussi parfaite que possible, ils se flattent de pouvoir satisfaire les personnes qui s'adresseront à eux. Ils ont en main un grand stock de bois très sec prêt à être travaillé, de même qu'un grand assortiment de bois de charpente de toutes dimensions, et cypre brut et embouveté. Enfin, ils espèrent par leurs soins et leur exactitude mériter le patronage de leurs anciens comme de leurs nouveaux clients, ainsi qu'ils le faisaient avant l'incendie qui détruisit leur moulin en janvier dernier.

Leur office est situé rue Franklin, au Vieux Bassin, entre Toulouse et St-Louis.
Nouvelle-Orléans, le 4 aout 1849.
6 aout—1m L. DEPOUILLY & CO.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Magasin de graines a été transféré du No 19, rue Gravier, au No 20, rue CANAL, nouveaux magasins sur la Levée
6aout Wm DINN, Agent.

Terrain à vendre à Lafayette.

UN terrain touchant à l'encoignure des rues Philippe et Fulton, ayant 31 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue Fulton, sur 150 pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles. S'adresser à l'encoignure Bienville et passage de la Bourse, au Duty Coffee House, à D. CASAR. 18 juin

Bottes, Souliers et Brodequins—58 caisses actuellement en débarquement du navire Harrisburg, à vendre par
G. W. DUNBAR,
7 aout 30, rue de la Douane.

MAISON BOYER FRERES,
Rue de Chartres, 112.

A VENDRE, en débarquement du navire le California, de Bordeaux,
236 barriques vin rouge, marques diverses,
60 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 quarts pipe Cognac 4me preuve.

En magasin, d'importation récente:
25 paniers demi-bouteilles Champagne 1ère qual.
25 do grandes bout. do do
80 do huile demi-bouteilles, Plagniol,
25 do do grandes bouteilles, Marcelin Jne
100 caisses absinthe 1ère qualité,
400 do vin rouge, diverses marques,
25 barils Oporto W., 1ère qualité,
15 do Madère, do
25 quarts Cognac, première qualité,
25 barriques vin rouge 1840, St Emilion 1ère qté
15 barriques vin de Grousset,
4 balles bouchons demi-fins,
200 damejeannes de grandeurs assorties, &c.
25 juillet

Charrettes pour Plantations, Routes, &c.

EN vente, un grand assortiment d'ouvrages de charronnerie, faits à Philadelphie; roues de charrettes avec essieux en fer ou en bois, de toutes dimensions; charrettes légères, do fortes, brouettes; do de terrassier, &c.
Par JAMES D DENEGRE,
2e juillet—1m 27, Vieille Levée.

LES soussignés, agents de la maison de Lacave et Echecopar, de Cadiz, ont constamment un assortiment de vins de Xerès, qu'ils offrent à vendre à bas prix et à des conditions libérales.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
18 aout—3m 35, rue Natchez.

CHAUDIERES A SUCRE—Une machine à vapeur de 12 sur 36, et toujours en main, un assortiment complet de chaudières à sucre en fer forgé et de différentes dimensions. Ces chaudières sont faites d'après les derniers modèles de New-York, à vendre par BONNER & SMITH,
16 ...—3m 35, rue du Camp

50 balles couvertures françaises de 3 points, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
13 aout—15 99, rue de la Douane.

SARDINES FRAICHES—300 boîtes et 2,500 demi boîtes sardines en débarquement du navire California, de Bordeaux, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
13 aout—15 99 rue de la Douane

F. V. RASPAIL.

LE soussigné, seul agent à la Nouvelle-Orléans de M. Colas, pharmacien de M. V. Raspail (de Paris) informe le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment de médicaments frais préparés par M. Colas.

Eau sédative, Pommade camphrée;
Prismes d'aloès, grumeaux d'aloès.
Huile camphrée, alcool camphré;
Poudre de camphre, grumeaux de camphre.
Vinaigre camphré, &c, &c, &c.
Pharmacies portatives à l'usage des voyageurs.
Manuel annuaire de la santé.
Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 3 volumes.
Cigarettes de camphre.
VIC. HEBERT, libraire,
13aout 149, rue de Chartres